

Séance ordinaire du 21 août 2017

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt et unième jour du mois d'août deux mille dix-sept à dix-huit heures quarante, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Est absent : le membre du conseil René Fortin

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière

CV-2017-07-61**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Serge Côté
Appuyé par Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-62**Félicitations à la Société de transport de Lévis**

ATTENDU que l'objectif premier de l'ÉTÉbus à Lévis consistait à inciter la population à découvrir l'offre de service en transport en commun et de permettre à un maximum de gens de se déplacer efficacement lors des grands événements sur le territoire;

ATTENDU que les produits innovants comme l'ÉTÉbus et AdoBUS répondent parfaitement à notre objectif de favoriser l'utilisation du transport collectif par les familles lévisiennes, en ciblant particulièrement les jeunes, nous créons un mouvement dès le plus jeune âge, ce qui est bon signe pour l'avenir;

ATTENDU que les familles lévisiennes ont été plus nombreuses que jamais à répondre à la nouvelle offre estivale de la Société de transport de Lévis visant à encourager la population à vivre Lévis en bus;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Société de transport de Lévis pour avoir permis à un grand nombre de nos concitoyennes et concitoyens d'utiliser ses services de transport en commun, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-63**Période de questions**

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document « Une vocation d'avenir pour la maison Rodolphe-Audette ».

CV-2017-07-64

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par Ann Jeffrey
Appuyé par Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 10 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-65

Félicitations à la microbrasserie Corsaire de Lévis

ATTENDU que la microbrasserie Corsaire entreprend sa huitième année d'exploitation sur le territoire lévisien et qu'elle se démarque principalement par son style unique qui consiste à offrir des bières de « type britannique »;

ATTENDU que la *bière Kirke* de la microbrasserie Corsaire de Lévis a obtenu le titre de meilleure bière de type « session bitter » au monde lors de la remise des *Prix mondiaux de la bière* décernés à Londres, le 11 août dernier ;

ATTENDU que cette distinction aux *World Beer Awards* demeure la plus prestigieuse au monde et que l'entreprise lévisienne participait à ce concours spécialisé dans le style traditionnel anglais pour une deuxième année consécutive ;

ATTENDU qu'à cette même occasion, les bières *Brown Ale* et *Bristol* de cette entreprise locale ont remporté le prix *Country Winner* pour être les meilleures représentantes du genre au Canada ;

ATTENDU que la microbrasserie Corsaire de Lévis s'est bâtie une solide réputation au fil des années et que ses récentes distinctions lui ouvrent encore plus les portes du marché international ;

ATTENDU que la microbrasserie Corsaire de Lévis apporte régulièrement son soutien aux initiatives locales, contribuant ainsi au mieux-être de la collectivité ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la microbrasserie Corsaire de Lévis pour la reconnaissance de sa bière *Kirke* comme étant la meilleure bière de type « session bitter » au monde à l'occasion des *Prix mondiaux de la bière* remis à Londres le 11 août 2017, ainsi que pour le prix *Country Winner* pour ses bières *Brown Ale* et *Bristol*,

source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-66

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 3, 4, 10, 11 et 18 juillet 2017

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 3, 4, 10, 11 et 18 juillet 2017 est déposé.

CV-2017-07-67

Modification de la résolution CV-2017-07-32 « Addenda au contrat pour la gestion animalière sur le territoire de la ville, transaction et quittance à intervenir avec Contrôle d'animaux domestiques inc. »

Il est proposé par Ann Jeffrey
Appuyé par Robert Maranda

De modifier la résolution CV-2017-07-32 « Addenda au contrat pour la gestion animalière sur le territoire de la ville, transaction et quittance à intervenir avec Contrôle d'animaux domestiques inc. » par l'ajout de l'alinéa suivant :

« D'affecter le montant de revenus additionnels de licences de chien pour le paiement des dépenses additionnelles du contrat de gestion animalière. ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-68

Protocole d'entente de collaboration à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
[Document d'aide à la décision POL-2017-004](#)

Il est proposé par Michel Patry
Appuyé par Janet Jones

De conclure le protocole d'entente de collaboration à intervenir avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision POL-2017-004, et d'autoriser le directeur du Service de police à signer cette entente et tout document requis pour donner plein effet à ce protocole d'entente et à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-69

Réaffectation des sommes provenant de l'entente intermunicipale de prise des appels d'urgence 9-1-1, de répartition des appels de nature policière et de nature incendie intervenue avec la Ville de Mercier

[Document d'aide à la décision POL-2017-016](#)

Il est proposé par Michel Patry
Appuyé par Janet Jones

D'affecter une partie des revenus provenant de l'entente intermunicipale de prise des appels d'urgence 9-1-1, de répartition des appels de nature policière et de nature incendie intervenue avec la Ville de Mercier, pour le paiement des dépenses additionnelles découlant de la mise en service technologique du lien avec cette ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-70

Demande de décret, entente à intervenir avec Parcs Canada pour une contribution financière relative à une étude de faisabilité pour la restauration du plan de halage et des quais du *Lieu historique national du chantier A.C. Davie* et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2017-017](#)

Il est proposé par Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par Michel Patry

De déposer une demande de décret auprès du Gouvernement du Québec pour accepter le versement d'une contribution financière de Parcs Canada, d'un montant maximal de 25 000 \$, pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la restauration du plan de halage et des quais du *Lieu historique national du chantier A.C. Davie*.

De conclure l'entente de contribution du *Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux de Parcs Canada* à intervenir avec Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2017-017, et ce, conditionnellement au décret à être autorisé par le Gouvernement du Québec, et d'autoriser le maire et à greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'affecter la totalité de la contribution financière de Parcs Canada à la dépense relative à la réalisation de cette étude de faisabilité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-71

Entente de développement culturel 2018-2020 à intervenir avec le ministre de la Culture et des Communications

Il est proposé par Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par Michel Patry

De conclure l'entente de développement culturel 2018-2020 à intervenir avec le ministre de la Culture et des Communications, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2017-011, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-72

Candidature de la Ville au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2018*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-132](#)

Il est proposé par Robert Maranda
Appuyé par Serge Côté

D'autoriser la mise en candidature de la Ville pour le Parcours des Anses, le parc des Chutes-de-la-Chaudière et la Fontaine du Quai Paquet au concours *Les grands prix régionaux du tourisme québécois 2018*, organisé par Tourisme Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-73

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2017-139](#)

Il est proposé par Robert Maranda
Appuyé par Serge Côté

D'affecter un montant de 75 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2017-139, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-74

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère du Tourisme dans le cadre de *Lévis, Plateforme d'accueil des croisières fluviales et d'excursions*

[Document d'aide à la décision DEV-2017-124](#)

Il est proposé par Robert Maranda

Appuyé par Serge Côté

De conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère du Tourisme dans le cadre de *Lévis, Plateforme d'accueil des croisières fluviales et d'excursions*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-124, et d'autoriser le maire et la greffière signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-75

Abrogation de la résolution CV-2017-06-43 « Vente du lot 4 851 386 cadastre du Québec à Location Imafa, société en commandite (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) et affectation du fruit de la vente »

[Document d'aide à la décision DEV-2017-136](#)

Il est proposé par Robert Maranda

Appuyé par Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2017-06-43 « Vente du lot 4 851 386 cadastre du Québec à Location Imafa, société en commandite (terrain situé sur la rue de la Pascaline, secteur Lévis) et affectation du fruit de la vente ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-76

Programme particulier de soutien à certaines entreprises de la rue Saint-Laurent (secteur de la Traverse)

[Document d'aide à la décision DEV-2017-157](#)

Il est proposé par Robert Maranda

Appuyé par Serge Côté

D'adopter le *Programme particulier de soutien à certaines entreprises de la rue Saint-Laurent (secteur de la Traverse)*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2017-157.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-77

Dépôt de listes de certains contrats au 31 mai 2017

[Document d'aide à la décision APP-2017-139-R-1](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 mai 2017 sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 mai 2017 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé ou une employée du 1^{er} janvier au 31 mai 2017, avec un même cocontractant ou cocontractante lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou un employé ou une employée du 1^{er} au 31 mai 2017, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2017-07-78

Adoption du Règlement RV-2017-17-43 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-98 relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants (modification à la délimitation des secteurs assujettis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-164](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-17-43 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-98 relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'exclure la zone commerciale C2543 des secteurs assujettis ;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Turner
Appuyé par Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2017-17-43 modifiant le Règlement de contrôle intérimaire RV-2016-15-98 relatif aux nouveaux bâtiments principaux dans certains secteurs des pôles structurants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-79

Adoption du Règlement RV-2017-17-44 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux

[Document d'aide à la décision GRE-2017-176](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-17-44 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre la consommation de boissons alcoolisées à partir d'un contenant d'aluminium dans un endroit public, lorsque la consommation de boissons alcoolisées y est permise ;

En conséquence,

Il est proposé par Clément Genest

Appuyé par Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2017-17-44 modifiant le règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2017-07-80

Adoption du Règlement RV-2017-16-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (PPU Vieux-Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2017-149](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2017-16-71 modifiant le Règlement RV 2011 11 22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement ;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'ajouter au plan d'urbanisme le *Programme particulier d'urbanisme – Vieux-Lévis*, afin de préciser les orientations, les objectifs, les affectations du sol, le tracé des rues, le type des voies de circulation, des projets d'aménagement, ainsi que le plan d'action ;

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Lainesse

Appuyé par Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2017-16-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, avec changement par rapport

au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-01-00.

Adoptée à l’unanimité

CV-2017-07-81

Période d’intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2017-07-82

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2017-07-83

Levée de la séance

Il est proposé par Fleur Paradis
Appuyé par Brigitte Duchesneau

À 19 heures 41, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
